

**ARRETE DU MAIRE PORTANT
AUTORISATION TEMPORAIRE DE VOIRIE**

Rue Jean Didier Brigeot – Devant le numéro 5

Le Maire de la commune,

Vu la demande de permission de voirie, présentée par Madame Floriane JACQUOT, de l'entreprise Habitat Chassériaux, 12 Quai de la Haute 54230 NEUVES-MAISONS, en date du 13/06/2025, portant sur des travaux de remplacement de caisson de toit – pan avant, Rue Jean Didier Brigeot devant le numéro 5, à compter du 07/07/2025 pour une durée de 5 jours,

Vu le Code de la Voirie rurale,

Vu le code de l'Administration communale,

Vu les lois 82.213 et 82.623 des 2 mars et 22 juillet 1982 relatives aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code de la Route et ses articles R 10-4 modifié par décret n°85.807 du 30 juillet 1985 et 417-10.

Vu le Code des Communes et ses articles L131-1 à L 131-4 et 331-1 à 331-4,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter les travaux, prévenir les accidents et réglementer le stationnement dans la rue Jean Didier Brigeot,

ARRETE

Article 1.

A compter du 07/07/2025, l'entreprise Habitat Chassériaux est autorisée à :

- mettre en place un échafaudage avec un empiètement sur trottoir du 7 au 11 juillet 2025.

Article 2. A hauteur de la zone d'emprise des travaux,

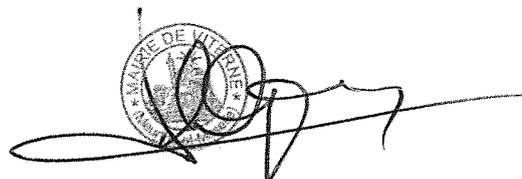
- 2 places de parking sont réservées afin de permettre les approvisionnements et évacuations journalières

Article 3. Des réfléchissants ainsi que des panneaux réglementaires seront mis en place par le demandeur en matière de signalisation à hauteur de la zone d'emprise des travaux.

Article 4. Le demandeur est occupant temporaire du domaine public et veillera à préserver la sécurité des tiers.

Article 5. Le demandeur, M. le Maire et M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Neuves-Maisons sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Viterne, le 26 juin 2025
Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VITERNE' and '54123' around a central emblem. The signature is a cursive script that extends across the right side of the stamp.